

AVIS PUBLIC



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire dans l'ancien Hôtel de Ville, situé au 33, rue de l'Église, le 28 août 2023 à 20 heures 00.
- Les sujets suivants y seront traités :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. AVIS DE CONVOCATION
3. URBANISME
 - 3.1. Recommandations suite séance régulière du CCU du 15 août 2023
 - 3.1.1. Permis PIIA
 - 3.1.1.1. 1861-1865, boul. les Neiges
 - 3.1.1.2. 312, rue de Vancouver
 - 3.1.1.3. 5325, avenue Royale
 - 3.1.1.4. 10, rue du Lac d'Argent
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 25 août 2023.

Avis numéro : 2023-182

Martin Leith
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Angélic Roy Boisvert, greffière-adjointe de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Bibliothèque (33, rue de l'Église)
3. Église (3242, avenue Royale)
4. Marché Bonichoix (3175, avenue Royale)
5. Marché Mont-Ste-Anne (1899, boul. les Neiges)
6. Garage Daniel Morency (4571, avenue Royale)
7. Site internet de la Municipalité

Le 25 août 2023, entre 9 heures 30 et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 25 août 2023.



Martin Leith
Greffier-trésorier